

# **COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST**

États financiers consolidés

31 décembre 2018



**L. BOURQUE & ASSOCIATES P. C. INC.**  
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS | COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

## TABLE DES MATIÈRES

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation de la dette nette	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers consolidés	8 - 19



## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

À son Honneur monsieur le maire et aux membres du Conseil municipal,

### **Rapport sur les états financiers consolidés**

#### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Communauté rurale Beaubassin-est, qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2018, et les états consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public.

#### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers consolidés sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve à la page 3, fait partie intégrante de notre rapport.

Les chiffres des budgets sont présentés pour fins de comparaison. Ils ont été préparés et approuvés par le Conseil municipal. Ces chiffres n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen.

*L. Bourque & Associés P. C. Inc.*  
Comptables professionnels agréés

Dieppe, NB  
le 15 avril 2019



## **ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

### **Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

**COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST**

État consolidé des résultats

Année terminée le 31 décembre

	2018 Budget (non-audité) (Note 16)	2018 Réel	2017 Réel
<b>Revenus</b>			
Mandat d'impôts fonciers	2 076 895 \$	2 076 895 \$	1 917 014 \$
Subventions sans condition	50 945	50 945	52 959
Ventes de services, amendes et autres frais	79 964	115 013	95 180
Autres transferts gouvernementaux	-	666 301	353 525
Autres recettes	-	2 334	90
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	-	2 569
	<u>2 207 804</u>	<u>2 911 488</u>	<u>2 421 337</u>
<b>Dépenses</b>			
Services d'administration générale	882 489	769 557	699 294
Services de protection	434 491	411 387	404 737
Services de transport	155 225	152 565	151 879
Services d'hygiène	403 779	398 274	394 258
Services de développement économique	213 677	213 677	209 817
Services récréatifs et culturels	184 695	206 000	192 743
	<u>2 274 356</u>	<u>2 151 460</u>	<u>2 052 728</u>
Excédent pour l'année (note 13)	<u>(66 552) \$</u>	760 028	368 609
Excédent accumulé au début de l'année		<u>1 322 886</u>	954 277
Excédent accumulé à la fin de l'année		<u>2 082 914 \$</u>	<u>1 322 886 \$</u>

**COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST**

État consolidé de la situation financière

31 décembre

2018

2017

**Actifs financiers**

Encaisse (note 3)	1 178 831 \$	1 217 402 \$
Comptes à recevoir		
Général	19 560	7 526
Gouvernement fédéral et ses agences (note 4)	36 754	43 582
Province du Nouveau-Brunswick (note 5)	-	104 990
	<u>1 235 145 \$</u>	<u>1 373 500 \$</u>

**Passifs**

Comptes à payer et frais courus	160 480	176 661
Revenus différés (note 6)	778 987	948 830
Dettes à long terme (note 7)	640 000	720 000
Congés de maladie courus (note 8)	21 062	33 343
	<u>1 600 529</u>	<u>1 878 834</u>
<b>Dettes nettes</b>	<u>(365 384)</u>	<u>(505 334)</u>

**Actifs non financiers**

Immobilisations corporelles (note 12)	3 036 401	2 276 589
Amortissement cumulé	593 959	454 225
	<u>2 442 442</u>	<u>1 822 364</u>
Charges payées d'avance	5 856	5 856
	<u>2 448 298</u>	<u>1 828 220</u>
<b>Excédent accumulé</b>	<u>2 082 914 \$</u>	<u>1 322 886 \$</u>

**APPROUVÉ PAR**

\_\_\_\_\_, Maire

\_\_\_\_\_, Trésorier



---

**COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST**

État consolidé de la variation de la dette nette

Année terminée le 31 décembre

**2018****2017**

---

Excédent pour l'année	<b>760 028 \$</b>	368 609 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	<b>(759 812)</b>	(363 097)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	-	2 569
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>139 734</b>	132 703
(Gain) perte sur la vente d'immobilisations corporelles	-	(2 569)
	<b>139 950</b>	138 215
Diminution de la dette nette	<b>139 950</b>	138 215
Dette nette au début de l'exercice	<b>(505 334)</b>	(643 549)
Dette nette à la fin de l'exercice	<b>(365 384) \$</b>	(505 334) \$



---

**COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST**

État consolidé des flux de trésorerie

Année terminée le 31 décembre

**2018****2017**

---

Augmentation (diminution) de trésorerie et des équivalents de trésorerie

**Mouvements de trésorerie liés à l'exploitation**

Excédent pour l'année	760 028 \$	368 609 \$
Gain sur disposition des immobilisations corporelles	-	(2 569)
Amortissement des immobilisations corporelles	139 734	132 703
Compte à recevoir - Général	(12 034)	12 910
Compte à recevoir - Gouvernement fédéral et ses agences	6 828	(11 660)
Compte à recevoir - Province du Nouveau-Brunswick	104 990	(104 990)
Comptes payables et frais courus	(16 181)	33 456
Revenus différés	(169 843)	214 524
Congés de maladie courus	(12 281)	11 248
	<hr/>	<hr/>
	801 241	654 231

**Activités d'investissement en immobilisations**

Acquisition d'immobilisations corporelles	(759 812)	(363 097)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	-	2 569
	<hr/>	<hr/>
	(759 812)	(360 528)

**Activités de financement**

Dette à long terme	(80 000)	(80 000)
	<hr/>	<hr/>

Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (38 571) 213 703

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au début de l'exercice 1 217 402 1 003 699

À la fin de l'exercice

---

**1 178 831 \$ 1 217 402 \$**

---

**1. Objectif de l'organisation**

La Communauté rurale Beaubassin-est a été incorporée comme village par *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick. En tant que municipalité, Communauté rurale Beaubassin-est est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1)(c) de la *Loi canadienne de l'impôt sur le revenu*.

---

**2. Résumé des principales conventions comptables**

Les états financiers consolidés de Communauté rurale Beaubassin-est reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables agréés.

Les états financiers présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Municipalité et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la Municipalité.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Municipalité sont les suivants :

**Entité publiante**

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Municipalité et qui sont la propriété de la Municipalité ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisationnels sont éliminés.

**Budget**

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le conseil le 18 janvier 2018 et par le Ministre des gouvernements locaux le 28 janvier 2018.

**Comptabilisation des recettes**

- (a) Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.
- (b) Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

**Recours à des estimations**

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.



## 2. Résumé des principales conventions comptables (suite)

### **Instruments financiers**

Les instruments financiers de la Municipalité se composent de l'encaisse, de comptes débiteurs, des montants exigibles du gouvernement du Nouveau-Brunswick, des montants exigibles du gouvernement fédéral, des montants exigibles des fonds propres, d'un prêt bancaire, de créditeurs, de charges à payer et des dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Municipalité n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêt, taux de change ou risque de crédit découlant de ces outils financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La Municipalité est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La Municipalité minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

### **Encaisse et équivalents d'encaisse**

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

<b>Type d'actif</b>	<b>Années</b>
Améliorations foncières	5-20 ans
Immeuble	15-25 ans
Meubles et équipement de bureau	3-5 ans
Machinerie et équipement	5-15 ans
Véhicules	5 ans

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

### **Information sectorielle**

Communauté rurale Beaubassin-est est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants:

#### Services d'administration générale

Ce service est responsable du financement global et de l'administration locale de la Municipalité. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

#### Services de protection

Cette section est responsable de la protection contre les incendies et les mesures d'urgence.

#### Services de transport

Cette section est responsable des services de circulation et d'éclairage des rues.

#### Services d'hygiène

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

**2. Résumé des principales conventions comptables (suite)**

Services de développement économique

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant les parcs et terrain de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

**Avantages postérieurs à l'emploi**

La Municipalité a reconnu ses obligations en vertu des régimes postérieurs à l'emploi et les coûts connexes, net des actifs du régime. La Municipalité a un avantage de congé de maladie tel que documenté dans la note 8.

<b>3. Encaisse</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Encaisse - affectée (note 15)	275 814 \$	318 964 \$
Encaisse - non affectée	903 017	898 438
	<b>1 178 831 \$</b>	<b>1 217 402 \$</b>
<hr/>		
<b>4. Sommes à recevoir du gouvernement fédéral et de ses agences</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	36 754 \$	43 582 \$
<hr/>		
<b>5. Sommes à recevoir du gouvernement du Nouveau-Brunswick</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Société de développement régional	- \$	104 990 \$
<hr/>		
<b>6. Revenus différés</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Fonds de la taxe sur l'essence	754 822 \$	924 665 \$
Autres	24 165	24 165
	<b>778 987 \$</b>	<b>948 830 \$</b>



<b>7. Dette à long terme</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
<u>Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick</u>		
Débentures:		
<b>Général</b>		
BI 50-2013, 1.35% - 3.70%, due en 2028, DC# 12-0058	201 000 \$	218 000 \$
BK 40-2014, 1.15% - 3.45%, due en 2024, DC#11-0116	171 000	213 000
BL 43-2014, 1.20% - 3.50%, due en 2029, DC#14-0020	268 000	289 000
	<hr/>	
	<b>640 000 \$</b>	<b>720 000 \$</b>
	<hr/>	

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue pour la dette à long terme.

Les paiements requis sur le principal pendant les cinq prochaines années sont les suivants:

2019 -	82 000 \$
2020 -	84 000 \$
2021 -	60 000 \$
2022 -	63 000 \$
2023 -	64 000 \$

---

**8. Congés de maladie accumulés**

La Municipalité offre un congé de maladie qui s'accumule à 1.25 jours par mois pour employés à temps plein. Tous les employés peuvent accumuler un maximum de 100 jours de congés de maladie. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée égale au congé de maladie accumulé. Le congé de maladie est un avantage non financé. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéance.

---

**9. Engagements**

La Municipalité a conclu diverses ententes pour la collecte et l'enlèvement des déchets solides, les services d'incendie et le déblaiement de la neige. Les paiements annuels minimaux sont les suivants:

2019 -	416 305 \$
2020 -	182 997 \$
2021 -	154 133 \$

**10. Conformité des emprunts à court terme**

**Emprunt provisoire pour le capital**

La Municipalité a mis en place un système de crédit renouvelable portant intérêt au taux de 3.95% pour le Fonds général. Le système est utilisé afin de fournir un financement provisoire pour les dépenses d'immobilisations.

**Emprunt d'exploitation**

Ainsi que le prescrit la Loi sur les municipalités, les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds général sont limités à 4% du budget de fonctionnement de la municipalité. En 2018, la Municipalité s'est conformée à cette restriction.

**Emprunt inter fonds**

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt est pour un projet de nature capitale. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

---

**11. Excédent de l'actif à court terme sur le passif à court terme - Fonds de capital et d'emprunt**

Au 31 décembre 2018, les fonds de capital et d'emprunt de la Municipalité indiquent un excédent de l'actif à court terme sur le passif à court terme par les montants suivants:

	Fonds de capital général
Actif à court terme	792 895 \$
Passif à court terme	<u>786 266</u>
	<u>6 629 \$</u>

Cet excédent est le résultat de la contribution du Fonds de taxe sur essence reçue avant l'achat capital effectué. La Municipalité a l'intention d'utiliser cet excédent pour financer une dépense en capital en 2019.

**COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST**

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2018

**12. Tableau d'immobilisations corporelles**

	Terrain	Bâtiments et améliorations foncières		Véhicules	Machinerie et équipements	Routes et rues	Infrastructure		Petit matériel	Actifs en construction	2018 Total	2017 Total
		Améliorations aux terrains	améliorations foncières				Installations de traitements	Eau et égouts				
<b>Coût</b>												
Solde d'ouverture	100 000 \$	- \$	1 033 183 \$	62 942 \$	778 670 \$	- \$	- \$	- \$	63 143 \$	238 651 \$	2 276 589 \$	1 913 491 \$
Ajouts : Additions nets durant l'année	-	-	6 872	-	16 880	-	-	-	-	736 060	759 812	363 097
Moins : Dispositions durant l'année	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Solde de fermeture	100 000	-	1 040 055	62 942	795 550	-	-	-	63 143	974 711	3 036 401	2 276 589
<b>Amortissement accumulé</b>												
Solde d'ouverture	-	-	137 467	53 366	211 096	-	-	-	52 296	-	454 225	321 521
Ajouts : Amortissement durant l'année	-	-	47 914	6 383	81 739	-	-	-	3 698	-	139 734	132 702
Moins : Amortissement accumulé sur disposition	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Solde de fermeture	-	-	185 381	59 749	292 835	-	-	-	55 994	-	593 959	454 225
<b>Valeur nette</b>	100 000 \$	- \$	854 674 \$	3 193 \$	502 715 \$	- \$	- \$	- \$	7 149 \$	974 711 \$	2 442 442 \$	1 822 364 \$
Composé de :												
Fonds général	100 000 \$	- \$	854 674 \$	3 193 \$	502 715 \$	- \$	- \$	- \$	7 149 \$	974 711 \$	2 442 442 \$	1 822 364 \$
Fonds eau et égouts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	100 000 \$	- \$	854 674 \$	3 193 \$	502 715 \$	- \$	- \$	- \$	7 149 \$	974 711 \$	2 442 442 \$	1 822 364 \$



# COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2018

## 13. Tableau de présentation sectorielle

	Administration générale	Protection	Transport	Hygiène	Développement économique	Récréatifs et culturels	Eau et égouts	2018 Consolidés	2017 Consolidés
<b>Revenus</b>	805 871 \$	396 768 \$	141 748 \$	368 723 \$	195 125 \$	168 660 \$	- \$	2 076 895 \$	1 917 014 \$
Mandat d'impôts fonciers	-	1 800	-	-	98 368	14 845	-	115 013	95 180
Vente de services, amendes et autres frais	19 768	9 732	3 477	9 045	4 786	4 137	-	50 945	52 959
Subvention sans condition	39 092	-	-	11 106	-	616 103	-	666 301	353 525
Autres transferts gouvernementaux	2 334	-	-	-	-	-	-	2 334	90
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	2 569
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	867 065	408 300	145 225	388 874	298 279	803 745	-	2 911 488	2 421 337
<b>Dépenses</b>	251 719	34 347	-	-	-	111 303	-	397 369	454 352
Salaires et bénéfices	475 778	286 980	152 565	398 274	213 677	66 776	-	1 594 050	1 443 871
Biens et services	35 383	76 430	-	-	-	27 921	-	139 734	132 705
Amortissement	6 677	13 630	-	-	-	-	-	20 307	21 800
Intérêts	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	769 557	411 387	152 565	398 274	213 677	206 000	-	2 151 460	2 052 728
<b>Excédent (déficit) pour l'année</b>	97 508 \$	(3 087) \$	(7 340) \$	(9 400) \$	84 602 \$	597 745 \$	- \$	760 028 \$	368 609 \$



**COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST**

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2018

**14. Réconciliation de l'excédent de l'année**

	Fonctionnement Général	Capital Général	Fonctionnement Eau et égouts	Capital Eau et égouts	Réserve Fonctionnement	Réserve Capital	Réserve Fonctionnement Eau et égouts	Réserve Capital - Eau et égouts	Total
<b>Excédent par fonds pour l'année 2018</b>	283 660 \$	476 368 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	760 028 \$
<b>Ajustement à l'excédent (déficit) annuel pour le financement requis</b>									
Surplus d'avant dernière année	6 817	-	-	-	-	-	-	-	6 817
Transferts entre fonds									
Élimination de transfert	(60 560)	60 560	-	-	-	-	-	-	-
Élimination de transfert	(40 000)	-	-	-	-	40 000	-	-	-
Élimination de transfert	-	83 150	-	-	-	(83 150)	-	-	-
Remboursement du principal de la dette à long terme	(80 000)	80 000	-	-	-	-	-	-	-
Provision pour congés de maladies courus	(12 281)	-	-	-	-	-	-	-	(12 281)
Dépense d'amortissement	-	139 734	-	-	-	-	-	-	139 734
	(186 024)	363 444	-	-	-	(43 150)	-	-	134 270
<b>Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année 2018</b>									
<b>Excédent (déficit) des fonds pour l'année 2018</b>	97 636 \$	839 812 \$	- \$	- \$	- \$	(43 150) \$	- \$	- \$	894 298 \$

**COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST**Notes afférentes aux états financiers consolidés  
31 décembre 2018**15. État des réserves**

Actifs	Réserve Fonctionnement Général	Réserve Capital Général	Réserve Fonctionnement Eau et égouts		Réserve Capital Eau et égouts	2018 Total	2017 Total
			- \$	- \$			
Encaisse	94 910 \$	180 904 \$	- \$	- \$	- \$	275 814 \$	318 964 \$
Excédent accumulé	94 910 \$	180 904 \$	- \$	- \$	- \$	275 814 \$	318 964 \$
<b>Revenus</b>							
Transfert du Fonds de fonctionnement général	- \$	40 000 \$	- \$	- \$	- \$	40 000 \$	63 000 \$
<b>Excédent (déficit) pour l'année</b>	- \$	(43 150) \$	- \$	- \$	- \$	(43 150) \$	63 000 \$

**COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST**Notes afférentes aux états financiers consolidés  
31 décembre 2018**16. Budget de fonctionnement réconcilié au budget CSP**

	Budget de fonctionnement Général	Budget de fonctionnement Eau et égout	Amortissement Immobilisations	Transferts	Total
<b>Revenus</b>					
Mandat d'impôts fonciers	2 076 895 \$	- \$	- \$	- \$	2 076 895 \$
Ventes de services - amendes et autres frais	79 964	-	-	-	79 964
Subventions sans condition	50 945	-	-	-	50 945
Excédent d'avant dernière année	6 817	-	-	(6 817)	-
	<b>2 214 621</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(6 817)</b>	<b>2 207 804</b>
<b>Dépenses</b>					
Services d'administration générale	826 647	-	35 384	20 458	882 489
Service de protection	358 061	-	76 430	-	434 491
Services de transport	155 225	-	-	-	155 225
Services d'hygiène	403 779	-	-	-	403 779
Services de développement économique	213 677	-	-	-	213 677
Services récréatifs et culturels	156 774	-	27 921	-	184 695
Frais de services de la dette	80 000	-	-	(80 000)	-
Repaiements de la dette à long terme	20 458	-	-	(20 458)	-
Intérêts					
	<b>2 214 621</b>	<b>-</b>	<b>139 735</b>	<b>(80 000)</b>	<b>2 274 356</b>
Excédent (déficit)	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(139 735) \$</b>	<b>73 183 \$</b>	<b>(66 552) \$</b>

**COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST**  
Notes afférentes aux états financiers consolidés  
31 décembre 2018

17. Support des dépenses	Budget 2018	Réal 2018	Réal 2017
<b>Services d'administration générale</b>			
Services législatifs			
Maire	16 302 \$	9 951 \$	9 888 \$
Conseillers	70 180	56 766	68 697
Colloques sur le développement	13 500	2 673	3 010
Autres frais législatifs	6 000	834	5 461
Administration			
Salaires et bénéfices	79 134	83 097	142 495
Immeubles à bureau	75 385	59 927	30 021
Frais légaux	25 000	13 821	9 791
Autres	177 226	122 065	65 886
Gestion des finances			
Salaires et bénéfices	58 210	65 650	69 428
Honoraires professionnels	6 900	11 000	6 700
Services communs			
Relations municipales	24 008	26 934	11 939
Formation et perfectionnement	7 500	7 585	359
Coûts reliés à l'évaluation	120 251	120 251	119 941
Autres services communs	38 063	18 121	20 213
Autres			
Autres services d'administration générale	52 800	60 402	41 444
Subventions à des organismes	25 000	24 708	15 000
Assurance responsabilité publique	25 908	41 327	43 448
Langues officielles	1 000	-	748
Autres	4 280	2 384	2 000
Intérêts	20 458	6 677	7 035
Amortissements	35 384	35 384	25 790
	<b>882 489 \$</b>	<b>769 557 \$</b>	<b>699 294 \$</b>
<b>Services de protection</b>			
Mesures d'urgence	162 872 \$	160 951 \$	164 110 \$
Brigade de pompiers	63 479	62 772	42 071
Postes	51 565	32 573	34 314
Matériel et équipement d'incendie	55 145	50 121	56 113
Formation et perfectionnement	10 000	6 494	6 242
Lieux inesthétique	15 000	8 416	8 106
Intérêts sur la dette à long terme	-	13 630	14 765
Amortissements	76 430	76 430	79 016
	<b>434 491 \$</b>	<b>411 387 \$</b>	<b>404 737 \$</b>
<b>Services de transport</b>			
Éclairage des rues	153 225 \$	152 192 \$	150 294 \$
Plaques de noms des rues	2 000	373	1 585
	<b>155 225 \$</b>	<b>152 565 \$</b>	<b>151 879 \$</b>



**COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST**  
Notes afférentes aux états financiers consolidés  
31 décembre 2018

**17. Support des dépenses**

	Budget 2018	Réal 2018	Réal 2017
<b>Services d'hygiène</b>			
Enlèvement des déchets solides	255 170 \$	250 170 \$	247 693 \$
Site d'enfouissement	146 609	146 609	145 070
Formation et perfectionnement	2 000	1 495	1 495
	<b>403 779 \$</b>	<b>398 274 \$</b>	<b>394 258 \$</b>
<b>Services d'urbanisme</b>			
Commission d'urbanisme	205 163 \$	205 163 \$	206 038 \$
Autres	8 514	8 514	3 779
	<b>213 677 \$</b>	<b>213 677 \$</b>	<b>209 817 \$</b>
<b>Services récréatifs et culturels</b>			
Salaires et bénéfiques	54 424 \$	58 495 \$	61 961 \$
Administration - autres	850	521	885
Parcs et terrains de jeux	42 000	16 222	23 540
Autres services récréatifs et culturels	59 500	102 841	78 458
Amortissements	27 921	27 921	27 899
	<b>184 695 \$</b>	<b>206 000 \$</b>	<b>192 743 \$</b>